

## Dossier individu en danger : Communauté rom de Miercurea-Ciuc (Roumanie)

### Remarque importante :

La présentation du dossier ci-dessous correspond à celle en vigueur au moment de sa création sur ISAVELIVES.BE.

### Introduction



En 2004, une centaine de Roms ont été expulsés de force de leur logement situé rue Pictor Nagy, à Miercurea-Ciuc, une ville du centre de la Roumanie. Environ 75 d'entre eux habitent maintenant dans des préfabriqués en métal et des baraques à proximité d'une station d'épuration. Ils vivent dans des conditions dépourvues d'hygiène et une odeur pestilentielle d'excréments humains imprègne l'air en permanence. Leur transfert devait être temporaire mais, six ans plus tard, les autorités locales n'ont établi aucun plan pour les reloger dans des habitats décents. Le reste de la communauté expulsée de la rue Pictor Nagy survit près d'une décharge située à deux kilomètres de la ville.

### L'identité

- Sexe : Une centaine de personnes : des femmes, des hommes et des enfants.
- Langue parlée : -
- Date de naissance : -
- Profession : Tous les membres de cette communauté sont sans emploi. La plupart ramassent du fer et du plastique qu'ils revendent à des entreprises de recyclage. Tous accomplissent des travaux d'utilité publique afin de bénéficier de prestations sociales.
- Localisation actuelle : Miercurea-Ciuc, une ville du centre de la Roumanie.



## La présentation complète

Depuis les années 1970, des Roms vivaient dans le **centre de Miercurea Ciuc** (connu en hongrois sous le nom de « Csíkszereda »), dans un immeuble possédé par la municipalité Rue Pictor Nagy Imre. En 2004, **12 familles roms occupaient légalement des logements dans cet immeuble**. Au fil des années, d'autres Roms s'y sont installés ou ont construit des baraques dans la cour sans détenir de bail. Les autorités n'ont effectué aucune réparation dans cet immeuble durant des années et les **conditions de logement se sont détériorées**.



En juin 2004, **plus d'une centaine de Roms ont été expulsés de force de leur logement** Rue Pictor Nagy Imre par les autorités municipales. Celles-ci ont dit aux Roms que ce logement visait à garantir leur sécurité et elles ont approuvé la démolition de l'immeuble. La plupart d'entre eux ont été **relogés** par les autorités **à la périphérie de la ville, à l'extrémité de la rue Primaverii, derrière une station d'épuration**. Certains ont préféré s'installer dans une décharge à quelques kilomètres de là, plutôt que de rester près de la station d'épuration.

**Les familles ont été expulsées de leur domicile contre leur gré et les autorités n'ont pas respecté les garanties**

**prévues par le droit international en cas d'expulsions** : ces personnes n'ont pas eu la possibilité de contester la décision d'expulsion ni de participer au processus décisionnel et choisir leur avenir. **Les autorités n'ont pas non plus tenté d'examiner avec les familles les autres solutions qui auraient pu être envisagées au lieu de l'expulsion et n'ont pas cherché à identifier des sites de réinstallation éventuels**. Les autorités auraient dû **informer** ces familles des projets de réinstallation envisagés et les **consulter** sérieusement sur ces projets, en respectant les méthodes et protocoles de consultation appropriés, afin de leur permettre de participer réellement à la prise de décision. Contrairement à ce que prévoit la législation roumaine, aucune notification détaillée écrite précisant la date de l'expulsion n'a été envoyée dans des délais suffisants à toutes les personnes concernées.

Alors que le relogement des familles roms rue Primaverii, à proximité de la station d'épuration, était censé être provisoire, six ans plus tard, **les familles expulsées vivent toujours dans des conditions d'extrême précarité qui ne respectent pas le droit à un logement décent**. Rejetées à la périphérie de la ville, ces personnes continuent d'être socialement exclues. Les préfabriqués et les baraques sont raccordés au réseau électrique, les ordures sont collectées par la municipalité, qui ne prélève pas de taxe pour ce service, et un service de bus est assuré gratuitement pour que la plupart des enfants puissent se rendre à l'école. Mais les conditions de vie de ces familles sont inhumaines. Les préfabriqués en métal sont surpeuplés et les installations sanitaires sont totalement insuffisantes, il y a seulement quatre cabinets de toilette pour 75 personnes et une seule arrivée d'eau potable. Les préfabriqués et les baraques sont exiguës et ne protègent pas de l'humidité, de la chaleur, de la pluie et du vent.



## Les informations générales

L'expulsion forcée des familles roms de la rue Pictor Nagy Imre à Miercurea Ciuc n'est qu'un exemple de la discrimination à l'encontre des Roms qui sévit dans toute la Roumanie et dans l'ensemble de l'Europe. Leurs droits à un logement décent sont particulièrement violés. En Roumanie, ainsi que dans d'autres pays de la région, la décentralisation du pouvoir a laissé plus de contrôle aux municipalités sur les questions telles que le logement et l'éducation. Les violations du droit au logement interviennent donc souvent sans que le gouvernement central ne contrôle la situation et les maires continuent au niveau local à agir en violant les droits humains sans jamais rendre compte de leurs actes.